

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DE LA  
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 28 AVRIL 2023

**DELIBERATION N°CP2023-  
04/3/15  
DOSSIER N°5708**

**REPARTITION DE LA DOTATION CANTONALE 2023-  
CANTONS D'AUBUSSON ET EVAUX-LES-BAINS**

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Catherine GRAVERON, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN

Avai(en)t donné pouvoir :

Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE  
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY  
Jean-Jacques LOZACH à Thierry BOURGUIGNON  
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET  
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX  
Marinette JOUANNETAUD à Isabelle PENICAUD  
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des  
Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : REPARTITION DE LA DOTATION CANTONALE 2023-  
CANTONS D'AUBUSSON ET EVAUX-LES-BAINS**



**La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de  
compétence à la Commission Permanente,  
VU le budget de l'exercice,  
VU le rapport CP2023-04/3/15 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,  
VU l'avis de la Commission CP - Modernisation de l'action publique, Finances et Bâtiments,*

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Décide :

- d'attribuer les subventions pour un montant de 19 200 € comme suit :

**CANTON D'AUBUSSON**Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistiques, actions et manifestations culturelles

Air Mémorial Creusois.....	150 €
Les Nuits noires.....	300 €
Comité des Fêtes d'Aubusson.....	500 €
Comité des Fêtes de Bosroger.....	300 €
Comité des Fêtes de Néoux.....	200 €
Comité des Fêtes de La Serre-Bussière-Vieille.....	200 €
Association Le Colbert-Cinéma Aubusson.....	700 €
La Saint-Amandaise.....	150 €
Quartier Saint-Jean.....	100 €
Association L.E.A.....	100 €
Foyer Rural de Mainsat.....	300 €
Association Champagne à toi.....	200 €
Association Pourquoi Pas Saint-Domet.....	200 €

Référence Fonctionnelle 312 article 65748 : Patrimoine

Association pour le Patrimoine de Lupersat.....	100 €
Les Amis du Patrimoine de Saint-Marc.....	300 €

Référence Fonctionnelle 326 article 65748 : Manifestations sportives

Foyer Rural de Bellegarde Section Foot.....	400 €
Entente Athlétique Aubussonnaise.....	800 €
Entente Football Aubussonnais.....	800 €
Club de Plongée Sud Creusois.....	300 €
Team Tennis Aubusson.....	400 €
Karaté Club Aubusson.....	200 €
Canoë Kayak Club Aubussonnais.....	300 €
Rugby Club Sud 23.....	800 €
Vélo Club Aubussonnais.....	700 €
Enduro Club Aubussonnais.....	300 €
Amicale Laïque Section Judo (FRJEP).....	300 €
Judo en Marche.....	250 €
Cercle Cycliste Mainsat Evaux.....	800 €
Aubusson Felletin Basket Club.....	800 €
Association Sports et Loisirs Champagnat.....	600 €
Entente Sportive Mainsat Sannat.....	300 €
VTTAE Creuse.....	300 €
Association Gymnastique Aubusson-Monokéros.....	300 €
Union Sportive de St-Sulpice-St-Georges.....	300 €

Référence Fonctionnelle 428 article 65748 : Autres interventions sociales

Club La Sérénité - Génération Mouvement Aînés ruraux.....	100 €
Anciens Combattants Mainsat La-Serre-Bussière-Vieille.....	100 €
FNACA Aubusson.....	200 €
Association "Libre Cours".....	500 €
Secours Catholique Comité d'Aubusson.....	300 €
Croix Rouge Française Comité d'Aubusson.....	300 €
Les Restos du Coeur Antenne d'Aubusson.....	300 €
Horizon Jeunes Foyer des Jeunes Travailleurs.....	300 €
Association Parenthèse.....	300 €
Association CAVL AGIR.....	500 €
Association Les Bouquets.....	150 €
Association Les Femmes en Marche.....	150 €
Association Départementale de Protection Civile.....	300 €

Référence Fonctionnelle 6312 article 65748 : Autres

AAPPMA La Tardes.....	150 €
La Gaule Aubussonnaise.....	500 €
Association « Pointer Club Français ».....	100 €

<b>Total</b>	<b>17 000 €</b>
--------------	-----------------

**CANTON D'ÉVAUX-LES-BAINS**Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistiques, actions et manifestations culturelles

Comité des Fêtes de Chambon-sur-Voueize.....	500 €
--	-------

Association Saint-Julien Fleuri.....	150 €
--------------------------------------	-------

Référence Fonctionnelle 312 article 65748 : Patrimoine

Association Evaux son Histoire .....	150 €
--------------------------------------	-------

Référence Fonctionnelle 326 article 65748 : Manifestations sportives

APVL (Les Amis Pétanqueurs Evaux).....	200 €
--	-------

Entente Sportive Evaux-Budelière.....	600 €
---------------------------------------	-------

Référence Fonctionnelle 428 article 65748 : Autres interventions sociales

Club des Aînés Les Sources Vives Evaux-les-Bains.....	100 €
---	-------

Association Aidassos.....	100 €
---------------------------	-------

Association France Alzheimer.....	200 €
-----------------------------------	-------

Référence Fonctionnelle 6312 article 65748 : Autres

ACCA de Nouhant.....	200 €
----------------------	-------

<b>Total</b>	<b>2 200 €</b>
--------------	----------------

- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à procéder au versement de ces subventions.

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**